

Tarifs aux entreprises marchandes et non marchandes (ordinaires)

Les prix ci-dessous s'appliquent aux sociétés et personnes morales établies tant en Belgique qu'à l'étranger (non-résidentes). Ils sont à majorer de la TVA (21% actuellement), lorsque celle-ci est due.

Ces tarifs s'appliquent également aux personnes physiques lorsqu'elles acquièrent des produits repris dans le présent document car il ne peuvent être souscrits que dans le cadre d'une activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

1. COMPTE ENTREPRISE CBC

1.1 Frais de tenue d'un Compte Entreprise CBC

	HTVA	TVAC
Frais d'ouverture	Néant	Néant
Frais de gestion*	29,35 EUR/an	30 EUR/an

Le montant des frais de gestion est imputé le dernier jour ouvrable du mois de décembre. Si ce service est arrêté en cours d'année, les frais sont prélevés au moment de la clôture.

* Pour les ACP (association de copropriétaires), il y a des frais de gestion administrative annuels supplémentaires de 250 €. Ces frais sont prélevés le dernier jour ouvrable de l'année. Contrairement aux autres frais de gestion, ils sont toujours facturés en totalité.

Si le compte Entreprise CBC est converti en Business One CBC, en Business Compact CBC ou en Business Confort CBC, le numéro de compte est inchangé.

1.2 Taux créditeur

Taux standard appliqué	0,00 %*
Périodicité standard du décompte d'intérêts	annuelle**
Droit d'écriture par décompte d'intérêts	0,15 EUR

* calculé sur le solde en valeur

** trimestrielle s'il y a un crédit de caisse ou si l'intérêt compensé calculé en fin de trimestre atteint 2,50 EUR en intérêts débiteurs

1.3 Taux débiteur

. Tarif applicable à tous les soldes débiteurs (entre autres dépassements non-autorisés sans crédit de caisse), taux réel annuel	17,47 %
--	---------

1.4 Dates de valeur pour les opérations nationales

Opérations au débit	
- virement (papier ou électronique), ordre périodique, domiciliation européenne	date de comptabilisation
- paiement par carte	date de comptabilisation
- décompte de la carte de crédit	date de comptabilisation
- retrait d'argent au guichet ou retrait via carte Cash	date de comptabilisation
- retrait au distributeur automatique de billets en Belgique	date de comptabilisation
- paiement par chèque	date comptabilisation – 1 jour calendrier

Opérations au crédit	
- virement en faveur de votre compte	date de comptabilisation
- versement	date de comptabilisation
- versement de monnaies pour crédit en compte différé	date de l'opération
- remise de chèque sur votre compte	date de l'opération + 2 jours calendrier

1.5 Extraits de compte

Compte Entreprise/Compte d'épargne	
- Impression et envoi des extraits de compte par la poste	2,50 EUR/mois, fréquence mensuelle 25,00 EUR/mois, fréquence journalière
- Via Tableau de bord Business CBC/CBC Touch	gratuit
- Archiver dans Doccle	gratuit

	HTVA	TVAC
Duplicata extraits de compte (entreprise/épargne)	10 EUR	12,10 EUR
- par extrait		
Liste cumulative sur compte (entreprise/épargne)		
- trimestre en cours	9 EUR	10,89 EUR
- trimestre précédent	9 EUR	10,89 EUR
- année complète	36 EUR	43,56 EUR

1.6 Cartes

Cartes de débit (cotisation annuelle)

Fonction	HTVA	TVAC
Carte de débit CBC*	9,92 EUR	12,00 EUR
Frais de remplacement d'une carte de débit	4,92 EUR	6,00 EUR
Frais de confection carte de débit avec photo personnalisée	8,26 EUR	10,00 EUR

* Les fonctions suivantes peuvent être activées séparément : Accès à l'internet banking, retrait d'argent aux automates CBC/KBC, paiements par carte bancaire CBC, virements et consultation du solde, retrait d'argent à un automate non CBC/KBC, versements aux automates CBC/KBC, extraits de comptes.

Cartes carburant VAB

Type de carte	HTVA	TVAC
Carte Carburant VAB		
- Forfait par client	25 EUR*	30,25 EUR
- Montant par carte	15 EUR	18,15 EUR

* si facturation électronique et 45 EUR si facturation papier

Cartes de crédit (12 mois)

Type de carte	HTVA	TVAC
Mastercard Business	50,00 EUR	TVA pas applicable
Mastercard Business Blue	21,96 EUR	TVA pas applicable
Frais de remplacement d'une carte de crédit Mastercard Business, Mastercard Business Blue	5,00 EUR	TVA pas applicable
Mastercard Prepaid Business	21,91 EUR	26,52 EUR

1.7 Attestations diverses

• Etablissement de document/attestation sur demande expresse de la clientèle	12,10 EUR
--	-----------

1.8 Frais liés à l'exercice d'une activité à haut risque (Tarif annuel*)

FRAIS DE VIGILANCE ACCRUE DANS LE CADRE DE LA LOI ANTI-BLANCHIMENT	HTVA	TVAC
• Magasins de nuit	2.500,00 EUR	3.025,00 EUR
• Industrie et commerce des armes	2.500,00 EUR	3.025,00 EUR
• Jeux de hasard et d'argent	2.500,00 EUR	3.025,00 EUR
• Clubs de sport avec sportifs professionnels	2.500,00 EUR	3.025,00 EUR
• Négociants en monnaies virtuelles	2.500,00 EUR	3.025,00 EUR
• Secteur du traitement des déchets, travaux de démolition et stockage compris	2.500,00 EUR	3.025,00 EUR
• Missions diplomatiques (hors UE)	10.000,00 EUR	12.100,00 EUR

*Le tarif annuel est facturé sur une base mensuelle.

2. BUSINESS ONE CBC

Le Business One CBC est un compte à vue de type « package » à usage professionnel. Il comprend un ensemble de produits et services et s'adresse à des indépendants, professions libérales, et agriculteurs exerçant en nom propre ou en société.

2.1 Cotisation annuelle

Fonction	HTVA	TVAC
Cette cotisation annuelle* couvre : - les frais de gestion - les retraits par carte de débit CBC aux automates non CBC/KBC dans la zone UEM - 1 carte de débit** - 1 abonnement au CBC Touch - 1 lecteur de carte bancaire - 1 abonnement au Tableau de bord Business CBC pour 1 utilisateur pour les modules de base	42,95 EUR	48,00 EUR
Services optionnels avec prix réduit : - 1 ^{ère} carte de crédit Mastercard Business Blue CBC - 1 ^{ère} carte de crédit Mastercard Business CBC - 2 ^{ème} carte de débit - 1 ^{ère} carte Mastercard Prepaid Business - virement en euros (domestique ou transfrontalier) non électronique	15,00 EUR 30,00 EUR 9,92 EUR 14,97 EUR 0,41 EUR	TVA pas applicable TVA pas applicable 12,00 EUR 18,12 EUR 0,50 EUR

*** Remarque :**

- Le montant des frais de gestion est imputé le dernier jour ouvrable du mois de décembre. Si ce service est arrêté en cours d'année, les frais sont prélevés au moment de la clôture.

Si le Business One CBC est converti en compte Entreprise CBC, en Business Compact CBC ou en Business Confort CBC, le numéro de compte est inchangé.

- Pour les ACP (association de copropriétaires), il y a des frais de gestion administrative annuels supplémentaires de 250 €. Ces frais sont prélevés le dernier jour ouvrable de l'année. Contrairement aux autres frais de gestion, ils sont toujours facturés en totalité.

** Les fonctions suivantes peuvent être activées séparément : Accès à l'internet banking, retrait d'argent aux automates CBC/KBC, paiements par carte bancaire CBC, virements et consultation du solde, retrait d'argent à un automate non CBC/KBC, versements aux automates CBC/KBC, extraits de comptes.

2.2 Taux créditeur

Taux standard appliqué	0,00 %*
-------------------------------	---------

* calculé sur le solde en valeur

2.3 Taux débiteur

Voir Compte Entreprise CBC

2.4 Dates de valeur pour les opérations nationales

Voir Compte Entreprise CBC

2.5 Courrier

Voir Compte Entreprise CBC

2.6 Cartes

Cartes de débit

Voir le tableau ci-dessus

Cartes de crédit

Voir le tableau ci-dessus

Carte Mastercard Prepaid Business

Voir le tableau ci-dessus

2.7 Attestations diverses

Voir Compte Entreprise CBC

2.8 Frais liés à l'exercice d'une activité à haut risque (Tarif annuel*)

Voir Compte Entreprise CBC

3. BUSINESS COMPACT CBC

Le Business Compact CBC est un compte à vue de type « package » à usage professionnel. Il comprend un ensemble de produits et services et s'adresse à des entreprises de petite taille avec des besoins de paiement limités (2 utilisateurs CBC-Online for Business).

3.1 Cotisation annuelle

Fonction	HTVA	TVAC
Cette cotisation annuelle* couvre : - les frais de gestion - les retraits par carte de débit CBC aux automates non CBC/KBC dans la zone UEM	66,42 EUR	75,00 EUR
Fonction	HTVA	TVAC
- 2 cartes de débit** - 1 abonnement au CBC Touch - 1 lecteur de carte bancaire - 1 abonnement au Tableau de bord Business CBC pour 2 utilisateurs avec les modules de base		
Services optionnels avec prix réduit : - 1 ^{ère} carte de crédit Mastercard Business Blue CBC - 1 ^{ère} carte de crédit Mastercard Business CBC - 3 ^{ème} carte de débit - 1 ^{ère} carte Mastercard Prepaid Business - virement en euros (domestique ou transfrontalier) non électronique	15,00 EUR 30,00 EUR 9,92 EUR 14,97 EUR 0,41 EUR	TVA pas applicable TVA pas applicable 12,00 EUR 18,12 EUR 0,50 EUR

*** Remarques :**

- Si le Business Compact est relié à un terminal POS, un bouton de paiement et/ou un CBC-Paypage, vous bénéficiez d'une ristourne annuelle automatique de 15 EUR (HTVA).
- Le montant des frais de gestion est imputé le dernier jour ouvrable du mois de décembre. Si ce service est arrêté en cours d'année, les frais sont prélevés au moment de la clôture. **Si le Business Compact CBC est converti en compte Entreprise CBC, en Business One CBC ou en Business Confort CBC, le numéro de compte est inchangé.**
- Pour les ACP (association de copropriétaires), il y a des frais de gestion administratifs annuels supplémentaires de 250 €. Ces frais sont prélevés le dernier jour ouvrable de l'année. Contrairement aux autres frais de gestion, ils sont toujours facturés en totalité.

** Les fonctions suivantes peuvent être activées séparément : Accès à l'internet banking, retrait d'argent aux automates CBC/KBC, paiements par carte bancaire CBC, virements et consultation du solde, retrait d'argent à un automate non CBC/KBC, versements aux automates CBC/KBC, extraits de comptes.

3.2 Taux créditeur

Taux standard appliqué	0,00 %*
-------------------------------	---------

* calculé sur le solde en valeur

3.3 Taux débiteur

Voir Compte Entreprise CBC

3.4 Dates de valeur pour les opérations nationales

Voir Compte Entreprise CBC

3.5 Courrier

Voir Compte Entreprise CBC

3.6 Cartes

Cartes de débit

Voir le tableau ci-dessus

Cartes de crédit

Voir le tableau ci-dessus

Carte Mastercard Prepaid Business

Voir le tableau ci-dessus

3.7 Attestations diverses

Voir Compte Entreprise CBC

3.8 Frais liés à l'exercice d'une activité à haut risque (Tarif annuel*)

Voir Compte Entreprise CBC

4. BUSINESS CONFORT CBC

Le Business Confort CBC est un compte à vue de type « package » à usage professionnel. Il comprend un ensemble de produits et services et s'adresse à des entreprises de taille moyenne.

4.1 Cotisation annuelle

Fonction	HTVA	TVAC
Cette cotisation annuelle* couvre : - les frais de gestion - un nombre illimité d'opérations en euros de type débit, à savoir : retrait au guichet dans une autre agence ou à l'agence titulaire, retrait via la carte Cash CBC, retrait par carte de débit CBC aux automates non CBC/KBC dans la zone UEM - le versement de billets au guichet pour crédit en compte - 2 cartes de débit** - 1 carte de crédit Mastercard ® Business pouvant être personnalisée - 1 abonnement au CBC Touch - 1 lecteur de carte bancaire - 1 abonnement au Tableau de bord Business CBC pour un nombre illimité d'utilisateurs avec les modules de base	133,94 EUR	153,00 EUR
Services optionnels avec prix réduit : - 1 ^{ère} carte de crédit Mastercard Business Blue CBC - 2 ^{ème} carte de crédit Mastercard Business CBC - 3 ^{ème} carte de débit - la carte carburant VAB - 1 ^{ère} carte Mastercard Prepaid Business - virement en euros (domestique ou transfrontalier) non électronique	15,00 EUR 30,00 EUR 9,92 EUR 10 EUR 14,97 EUR 0,41 EUR	TVA pas applicable TVA pas applicable 12,00 EUR 12,10 EUR 18,12 EUR 0,50 EUR

*** Remarques :**

- Si le Compte Business Confort est relié à un terminal POS, un bouton de paiement, un CBC-Paypage, vous bénéficiez d'une ristourne annuelle automatique de 15 EUR(HTVA).
- Le montant des frais de gestion est imputé le dernier jour ouvrable du mois de décembre. Si ce service est arrêté en cours d'année, les frais sont prélevés au moment de la clôture. **Si le Business Confort CBC est converti en compte Entreprise CBC, en Business One CBC ou en Business Compact CBC, le numéro de compte est inchangé.**
- Pour les ACP (association de copropriétaires), il y a des frais de gestion administrative annuels supplémentaires de 250 €. Ces frais sont prélevés le dernier jour ouvrable de l'année. Contrairement aux autres frais de gestion, ils sont toujours facturés en totalité.

** Les fonctions suivantes peuvent être activées séparément : Accès à l'internet banking, retrait d'argent aux automates CBC/KBC, paiements par carte bancaire CBC, virements et consultation du solde, retrait d'argent à un automate non CBC/KBC, versements aux automates CBC/KBC, extraits de comptes.

4.2 Taux créditeur

Taux standard appliqué	0,00 %*
-------------------------------	---------

* calculé sur le solde en valeur

4.3 Taux débiteur

Voir Compte Entreprise CBC

4.4 Dates de valeur pour les opérations nationales

Voir Compte Entreprise CBC

4.5 Courrier

Voir Compte Entreprise CBC

4.6 Cartes

Cartes de débit

Voir le tableau ci-dessus

Cartes de crédit

Voir le tableau ci-dessus

Carte Mastercard Prepaid Business

Voir le tableau ci-dessus

Cartes carburant VAB*

La seconde carte carburant VAB à prix réduit (10 EUR HTVA, soit 12,10 TVAC).

* sous réserve d'acceptation du crédit (scoring positif)

4.7 Attestations diverses

Voir Compte Entreprise CBC

4.8 Frais liés à l'exercice d'une activité à haut risque (Tarif annuel*)

Voir Compte Entreprise CBC

5. BUSINESS PURE ONLINE CBC

Le Business Pure Online CBC est un compte à vue de type « package » à usage professionnel. Il comprend un ensemble de produits et services et s'adresse à des indépendants, professions libérales, et agriculteurs exerçant en nom propre ou en société.

5.1 Cotisation annuelle*

Fonction	HTVA	TVAC
Sont compris : - les frais de gestion - les retraits par carte de débit CBC aux automates non CBC/KBC dans la zone UEM - 1 carte de débit** - 1 Mastercard Prepaid Business CBC - 1 abonnement au CBC Touch - 1 lecteur de carte bancaire - 1 abonnement au Tableau de bord Business CBC pour 1 utilisateur pour les modules de base	0 EUR	0 EUR
Services optionnels : - 2 ^{ème} carte de débit - 2 ^{ème} carte Mastercard Prepaid Business CBC - virement en euros (domestique ou transfrontalier) non électronique	9,92 EUR 14,97 EUR 1,65 EUR	12,00 EUR 18,12 EUR 2,00 EUR

Si le Business Pure Online CBC est converti en compte Entreprise CBC, en Business One CBC, Business Compact CBC ou en Business Confort CBC, le numéro de compte est inchangé.

* Pour les ACP (association de copropriétaires), il y a des frais de gestion administrative annuels supplémentaires de 250 €. Ces frais sont prélevés le dernier jour ouvrable de l'année. Contrairement aux autres frais de gestion, ils sont toujours facturés en totalité.

** Les fonctions suivantes peuvent être activées séparément : Accès à l'internet banking, retrait d'argent aux automates CBC/KBC, paiements par carte bancaire CBC, virements et consultation du solde, retrait d'argent à un automate non CBC/KBC, versements aux automates CBC/KBC, extraits de comptes.

5.2 Taux créditeur

Taux standard appliqué	0,00 %*
------------------------	---------

* calculé sur le solde en valeur

5.3 Taux débiteur

Voir Compte Entreprise CBC

5.4 Dates de valeur pour les opérations nationales

Voir Compte Entreprise CBC

5.5 Courrier

Voir Compte Entreprise CBC

5.6 Cartes

Cartes de débit

Voir le tableau ci-dessus

Cartes de crédit

Non disponibles

Carte Mastercard Prepaid Business

Voir le tableau ci-dessus

5.7 Attestations diverses

Voir Compte Entreprise CBC

5.8 Frais liés à l'exercice d'une activité à haut risque (Tarif annuel*)

Voir Compte Entreprise CBC

6. COMPTE D'ÉPARGNE PERSONNES MORALES ET PERSONNES MORALES PLUS

Les Comptes d'épargne Personnes Morales et Personnes Morales Plus CBC sont des comptes d'épargne en euros. Ils ont été conçus comme le complément du compte (à vue) Entreprise CBC pour que les clients personnes morales (entreprises) puissent se ménager une épargne à leur rythme, tout en bénéficiant d'une disponibilité permanente des fonds.*

L'objectif : offrir aux personnes morales une solution adaptée dans le cadre de la gestion de leur surplus financier.

6.1 Taux créditeurs

- Taux de base : 0.35%
- Prime de fidélité (1) : 0.25%

(1) Pour les montants qui restent inscrits pendant 12 mois consécutifs à dater du jour calendrier suivant le jour calendrier du versement.

6.2 Frais de gestion

Ce compte ne fait pas l'objet de frais de gestion.

6.3 Dates de valeur du taux de base

- Versement : intérêts à partir du jour calendrier suivant le versement
- Retrait : intérêts jusqu'au jour calendrier du retrait

7. COMPTE D'ÉPARGNE BUSINESS PROFIT ET BUSINESS PROFIT PLUS

Les Comptes d'Épargne Business Profit et Business Profit PLUS CBC sont des comptes d'épargne en euros. Ils ont été conçus comme le complément du compte (à vue) Entreprise CBC pour que les clients personnes morales (entreprises) puissent se ménager une épargne à leur rythme, tout en bénéficiant d'une disponibilité permanente des fonds.

L'objectif : offrir aux personnes morales une solution adaptée dans le cadre de la gestion de leur surplus financier.

7.1 Taux créditeurs

- Taux de base : 0.35%
- Prime de fidélité (1) : 0.25%

(1) Pour les montants qui restent inscrits pendant 12 mois consécutifs à dater du jour calendrier suivant le jour calendrier du versement.

7.2 Frais de gestion

Ce compte ne fait pas l'objet de frais de gestion.

7.3 Dates de valeur du taux de base

- Versement : intérêts à partir du jour calendrier suivant le versement
- Retrait : intérêts jusqu'au jour calendrier du retrait

8. PAIEMENTS DOMESTIQUES

VIREMENTS EN EUROS DOMESTIQUES

Un virement en euros est un virement possédant les caractéristiques suivantes :

- Le virement est effectué dans la zone SEPA (Pays UE + 8 (Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre et le Vatican))
- Le montant est libellé en euros
- Le numéro de compte du bénéficiaire est un numéro IBAN correct
- La banque du bénéficiaire est identifiée par un BIC correct et correspond au numéro IBAN
- Le compte du donneur d'ordre est un compte en euros
- Le donneur d'ordre et le bénéficiaire paient chacun leurs propres frais (code frais SHA)
- Aucun message n'est adressé à la banque du donneur d'ordre ni à la banque du bénéficiaire

Type de virement/frais	HTVA	TVAC
Virement vers une autre institution financière en Belgique		
Virement ordinaire simple / manuel (support papier)	1,65 EUR	2 EUR
Virement ordinaire électronique (via Tableau de bord Business CBC, ISABEL, CBC Touch, CBC-Reach)	Gratuit	Gratuit
Virement instantané électronique en euros (via Tableau de bord Business CBC, ISABEL, CBC Touch, CBC-Reach)	Gratuit	Gratuit
Virement urgent (ordinaire ou intracompany) vers une autre institution financière en Belgique	5,00 EUR	6,05 EUR
Virement provenant d'une autre institution financière en Belgique	Gratuit	Gratuit
Frais de confirmation	10,00 EUR	12,10 EUR
Frais de photocopie de virement	10,00 EUR	12,10 EUR
Frais de recherche (suivi après transactions) par dossier	25,00 EUR	30,25 EUR

Délai d'exécution d'un virement en euros domestique sortant

Pour un virement en euros domestique sortant, le compte de la banque du bénéficiaire est crédité dans un délai de 1 jour ouvrable bancaire après le moment de réception de l'ordre, comme stipulé dans les Conditions Bancaires Générales.

Pour un virement en euros remis sur support papier ou par fax, ce délai est de maximum 2 jours ouvrables bancaires après le moment de réception de l'ordre.

Délai d'exécution d'un virement en euros domestique entrant

Votre compte est crédité le jour ouvrable bancaire auquel la banque reçoit les fonds.

Date valeur

Virement en euros sortant : la valeur au débit correspond à la date de comptabilisation.

Virement en euros entrant : la valeur au crédit correspond à la date de comptabilisation.

CHEQUES

	HTVA	TVAC
• Emission d'un chèque (paiement)	1,65 EUR	2,00 EUR
• Commande de carnet de chèques (10)	8,26 EUR	10,00 EUR
• Chèque impayé (manque de provision, abus....)	25 EUR	30,25 EUR
• Chèque révoqué (à la demande expresse du tireur)	12,39 EUR	15,00 EUR
• Demande émission d'un chèque bancaire	10,00 EUR	12,10 EUR
• Paiement au guichet d'un chèque (autre que chèque circulaire et chèque à créditer sur compte de tiers et compte rubriqué)	1,65 EUR	2,00 EUR
• Paiement au guichet en espèce d'un chèque circulaire	5 EUR par chèque à charge du bénéficiaire	6,05 EUR par chèque à charge du bénéficiaire
• Demande d'émission d'un chèque circulaire à envoyer au bénéficiaire Traitement électronique (Isabel)	1,25 EUR	1,51 EUR
• Demande d'émission d'un chèque circulaire à disposition du donneur d'ordre Traitement électronique (Isabel)	0,80 EUR	0,97 EUR
• Crédit sauf bonne fin d'un chèque tiré sur une autre institution financière	Gratuit	Gratuit
• Frais de photocopie de chèque	10,00 EUR	12,10 EUR
• Frais de recherches (suivi après transactions) /dossier	25,00 EUR	30,25 EUR

OPERATIONS AU COMPTANT (guichet)

	HTVA	TVAC
• Versement en faveur d'un compte d'un tiers en Belgique	3,00 EUR	TVA pas applicable
• Versement de monnaies pour crédit en compte	5,00 EUR/ 1.000 pièces	TVA pas applicable
• Versement de billets au guichet pour crédit en compte	5,00 EUR	TVA pas applicable
• Versement de billets via enveloppe de sécurité	3,50 EUR	TVA pas applicable

RETRAITS

	HTVA	TVAC
• Avec carte de débit CBC sur automates non CBC/KBC en zone UEM - Belgique	0,50 EUR	TVA pas applicable

• Avec carte de débit CBC sur automates CBC/KBC	Gratuit	Gratuit
• Avec carte de crédit sur automates	1% du montant retiré, avec un minimum de 5 EUR	TVA pas applicable
• Avec carte de crédit auprès d'agences de change	2,00% du montant retiré avec un min. 5 EUR	TVA pas applicable
• Avec Mastercard Prepaid Business sur automates	1% du montant retiré, avec un minimum de 5 EUR	1,21% du montant retiré, avec un minimum de 6,05 EUR
• Avec Mastercard Prepaid Business auprès d'agences de change	2,00% du montant retiré avec un min. 5 EUR	2,42% du montant retiré avec un min. 6,05 EUR
• Guichet autre agence	2,00 EUR	TVA pas applicable
• Guichet agence titulaire	2,00 EUR	TVA pas applicable
• Avec la carte Cash CBC	2,00 EUR	TVA pas applicable

EFFETS

	HTVA	TVAC
• Au paiement sur nos caisses		
☞ effet	gratuit	gratuit
☞ si impayé et protêt à radier :		
- Frais de protêt	Frais réclamés par l'huissier	Frais réclamés par l'huissier
- Frais de radiation	8,10 EUR	Pas d'application
- Paiement tardif après remise du sort auprès du TCE	25,00 EUR	30,25 EUR
• Si vous êtes remettant	10,00 EUR	12,10 EUR
- Commission d'encaissement *	15,00 EUR	18,15 EUR
- Commission supplémentaire (modification *, annulation *, copie, attestation, etc.)	15,00 EUR + frais réclamés par l'huissier si effet protesté	18,15 EUR + frais réclamés par l'huissier si effet protesté
- Effet impayé *		
- Refus du protêt (huissier)	25,00 EUR	30,25 EUR
- Attestation de liquidation de dette cambiaire	50,00 EUR	60,50 EUR

Pour les opérations annotées d'un *, veuillez noter que les frais relatifs à des opérations d'encaissement et de crédit sont soumis à une TVA de 21%. Pour les opérations d'escompte, pas de TVA en sus.

9. PAIEMENTS TRANSFRONTALIERS

9.1 Virements transfrontaliers

9.1.1 Types de virements transfrontaliers

- Virement en euros

Voir point 7. Virement en euros domestique

- Virement international

Un virement international est un virement répondant au moins à une des caractéristiques suivantes :

- Il est effectué vers/au départ d'un pays hors de la zone SEPA ;
- Il est libellé dans une devise autre que l'euro ;
- Il résulte dans l'émission d'un chèque bancaire international (tant en devise qu'en euros).

9.1.2 Délai d'exécution d'un virement transfrontalier

- sortant

Pour les virements en euros vers les pays de l'EEE, le compte de l'institution bancaire du bénéficiaire est crédité dans un délai de maximum 1 jour ouvrable bancaire suivant le moment de réception de l'ordre, comme stipulé dans les Conditions Bancaires Générales.

Pour les autres virements transfrontaliers, ce délai est de 2 jours ouvrables bancaires après le moment de réception de l'ordre, sauf si la devise ne le permet pas auquel cas il est de 3 jours ouvrables bancaires après le moment de réception de l'ordre.

Dans tous les cas, le délai d'exécution est augmenté d'un jour ouvrable bancaire si l'ordre est transmis à la banque sur support papier ou par fax.

- entrant

Pour tout virement en euros ou international, le compte bénéficiaire est crédité le jour ouvrable bancaire auquel la banque reçoit les fonds.

9.1.3 Date de valeur

- Virement en euros transfrontalier
Voir point 7. Virements en euros domestiques
- Virements internationaux

Pour les virements internationaux sortants - dans une devise EEE ou non EEE - le compte donneur d'ordre est débité avec date valeur = date de comptabilisation.

Pour les virements internationaux entrants - dans une devise EEE ou non, avec ou sans conversion de devise - le compte bénéficiaire est crédité avec date valeur = date de comptabilisation.

9.1.4 Commissions et frais - virement transfrontalier sortant

- Virement en euros transfrontalier

	HTVA	TVAC
- Virement sur support papier ou fax	1,65 EUR	2 EUR
- Virement électronique (via Tableau de bord Business CBC, ISABEL, CBC Touch, CBC-Reach)	Gratuit	Gratuit

- Virement International

Les frais et commissions s'appliquent à toute opération en euro ou en devise qui, directement ou indirectement, donne lieu à **un débit ou un crédit d'un compte non-résident**.

Pour les autres devises que l'euro, le taux de change ou cours de conversion appliqué par la banque est le cours du marché.

	HTVA	TVAC
Commission de paiement	0,1 % min. 8 EUR max. 120 EUR	0,121 % min. 9,68 EUR max. 145,20 EUR
Frais d'intervention lorsqu'un traitement entièrement automatisé n'est pas possible - Correction IBAN et/ou BIC - Communication au banquier du bénéficiaire - Communication à son propre banquier - Pays du compte bénéficiaire différent du pays de destination - Données insuffisantes pour identifier le banquier du bénéficiaire	10 EUR / virement	12,1 EUR / virement
Frais d'intervention lorsqu'un traitement entièrement automatisé n'est pas possible : - Données d'identification du bénéficiaire manquantes - Code pays du bénéficiaire non valable - Compte frais inexistant - Contrevaletur exprimée dans la devise du compte débité	0,1% min 8 EUR max 120 EUR	0,121 % min. 9,68 EUR max. 145,20 EUR
Commission de traitement si paiement non électronique	5 EUR	6,05 EUR
Chèque bancaire international - Frais d'émission - Frais d'envoi recommandé (si demandé)	10,00 EUR 5 EUR	12,10 EUR 6,05 EUR

Exceptions :- Virement en Belgique dans une devise autre que l'euro : 0,1% avec un minimum de 8 EUR (9,68 TVAC) et un maximum de 120 EUR (145,20 TVAC).

- Virement en Belgique en euros mais à caractère étranger : le tarif est identique au tarif des virements en euros.

Frais de correspondant

Ne s'appliquent qu'aux virements internationaux si vous prenez en charge les frais du banquier du bénéficiaire (option OUR – tous frais à charge du donneur d'ordre). Dans ce cas, les frais de correspondant s'ajoutent aux frais prélevés par CBC Banque.

	HTVA	TVAC
Belgique, Allemagne, Islande, Malte, Vatican	6 EUR	7,26 EUR
Canada, Chypre, Danemark, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Croatie, Lettonie, Luxembourg, Ukraine, Autriche, Portugal, Espagne, Suriname, Etats-Unis, Suède	10 EUR	12,10 EUR
Argentine, Australie, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Costa Rica, Philippines, Guatemala, Hong Kong, Inde, Israël, Jamaïque, Yémen, Jordanie, Koweït, Liban, Malaisie, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Oman, Pérou, Roumanie, Arabie saoudite, Serbie, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela, Royaume-Uni, Vietnam, Suisse	15 EUR	18,15 EUR
Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Chili, Chine, République du Congo, République démocratique du Congo, Egypte, Estonie, Ethiopie, Ghana, Indonésie, Côte d'Ivoire, Libye, Liechtenstein, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Russie, Rwanda, Sénégal, Slovaquie, Tanzanie, Thaïlande, Tunisie, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud	20 EUR	24,20 EUR
Norvège, Pologne, Singapour	40 EUR	48,40 EUR
Reste du monde (entre autres République Tchèque, Hongrie, Turquie, Japon, etc...)	50 EUR	60,50 EUR

- Pour les virements vers une banque bénéficiaire dans un pays EEE et dans une devise EEE, l'option « tous les frais à charge du bénéficiaire » (BEN) n'est pas autorisée. Le cas échéant, la banque remplacera cette option par l'option « frais partagés » (SHA).
- Pour les virements en dollar (quel que soit le pays destinataire), des frais supplémentaires sont facturés par les banques étrangères chargées de traiter le paiement. Consultez votre agence bancaire CBC pour les tarifs.
 - Frais de services additionnels

	HTVA	TVAC
Frais de priorité Virement urgent, valeur compensée, valeur divergente	5 EUR	6,05 EUR
Frais de copie du SWIFT	10 EUR	12,10 EUR
Frais de dossier Recherches, suivi après transaction	25 EUR	30,25 EUR

9.1.5 Commissions et frais - virement transfrontalier entrant

	HTVA	TVAC
Commission de paiement	0,1 % min. 8 EUR max. 120 EUR	0,121 % min. 9,68 EUR max. 145,20 EUR
Frais de dossier : recherches et suivi après transaction	25 EUR	30,25 EUR
Exceptions : <ul style="list-style-type: none"> - Un virement jusqu'à 25 EUR est gratuit. - Un virement en Belgique dans une devise autre que l'euro est gratuit. Le banquier du donneur d'ordre peut toutefois retenir des frais. - Un virement en Belgique en euro mais à caractère étranger : le tarif est identique au tarif des virements domestiques. 		

Attention :

Normalement, pour les virements entrants les frais du banquier étranger sont à charge du donneur d'ordre. Si vous prenez ces frais à votre charge, le banquier étranger les déduira du montant transmis. Renseignez-vous au préalable auprès du donneur d'ordre, de l'importance de ces frais.

9.2 Domiciliation européenne

Frais CREANCIER	HTVA	TVAC
Domiciliation européenne Core, récurrente	0,05 EUR	0,0605 EUR
Domiciliation européenne Core, unique	0,05 EUR	0,0605 EUR
Domiciliation européenne B2B, récurrente	0,06 EUR	0,0726 EUR
Domiciliation européenne B2B, unique	0,06 EUR	0,0726 EUR

Frais DEBITEUR	HTVA	TVAC
Paiement via domiciliation européenne	gratuit	gratuit
Frais sur domiciliation impayée	5 EUR par créancier et par mois	6,05 EUR par créancier et par mois

9.3 Chèque présenté par l'étranger (chèque import)

	HTVA	TVAC	
Commission de paiement	0,1 % min. 8 EUR max. 120 EUR	0,121 % min. 9,68 EUR max. 145,20 EUR	
Commission d'encaissement	8 EUR	9,68 EUR	
Frais de services additionnels :	25 EUR	30,25 EUR	Recherches, suivi après transaction
	25 EUR	30,25 EUR	Frais d'impayés

9.4 Chèque tiré sur l'étranger (chèque export)

	HTVA	TVAC	
Commission de paiement	0,1 % min. 8 EUR max. 120 EUR	0,121 % min. 9,68 EUR max. 145,20 EUR	
	gratuit	gratuit	Chèque < 25 EUR ou contre-valeur.
Commission d'encaissement	8 EUR	9,68 EUR	
Frais d'envoi	2,50 EUR 5 EUR	3,03 EUR 6,05 EUR	Crédit direct Encaissement
Frais de services additionnels :	5 EUR	6,05 EUR	Demande de sort
	15 EUR	18,15 EUR	Modification
	25 EUR	30,25 EUR	Frais d'impayés
	25 EUR	30,25 EUR	Recherches, suivi après transaction

Attention : en cas d'encaissement, le paiement du chèque s'effectue sous déduction de nos frais et des frais du banquier étranger.

9.5 Retraits

	HTVA	TVAC
Avec carte de débit CBC sur automates non CBC/KBC en zone UEM - Hors Belgique zone UEM	0,50 EUR	TVA pas applicable
Avec carte de débit sur automates hors zone UEM - commission pour la banque étrangère	1,75 EUR + 0,50% du montant retiré	1,75 EUR + 0,50 % du montant retiré + TVA
- commission pour les prestataires de service en Belgique	1 EUR + 0,50 % du montant retiré	1 EUR + 0,50 % du montant retiré + TVA
- Marge de change	1,60%	1,60% + TVA
Avec carte de crédit sur automates	1% du montant retiré, avec un minimum de 5 EUR	TVA pas applicable
Marge de change (hors zone UEM)	1,60%	TVA pas applicable

Avec carte de crédit auprès d'agences de change	2% du montant retiré, avec un minimum de 5 EUR 1,60%	TVA pas applicable
Marge de change (hors zone UEM)		TVA pas applicable
Avec Mastercard Prepaid Business sur automates	1% du montant retiré, avec un minimum de 5 EUR 1,60%	1,21% du montant retiré, avec un minimum de 6,05 EUR 1,60% + TVA
Avec Mastercard Prepaid Business auprès d'agences de change	2% du montant retiré, avec un minimum de 5 EUR	2,42% du montant retiré, avec un minimum de 6,05 EUR
Marge de change (hors zone UEM)	1,60%	1,60% + TVA

9.6 Paiements par carte

	HTVA	TVAC
Avec carte de débit dans zone UEM	Gratuit	Gratuit
Avec carte de débit hors zone UEM	0,50 EUR + 1,60%	0,50 EUR + 1,60 % + TVA
Avec carte de crédit ou carte Prepaid	1,60%	TVA pas applicable

9.7 Effet présenté par l'étranger (effet import)

	HTVA	TVAC	
Commission de paiement	0,1 % min. 8 EUR max. 120 EUR	0,121 % min. 9,68 EUR max. 145,20 EUR	
Commission d'encaissement	0,1 % min. 10 EUR max. 62 EUR	0,121 % min. 12,10 EUR max. 75,02 EUR	
Commission d'acceptation	25 EUR	30,25 EUR	En sus, le cas échéant
Frais de port et de télécommunication	5 EUR 12,5 EUR 20 EUR 37,50 EUR	6,05 EUR 15,13 EUR 24,20 EUR 45,38 EUR	Recommandé Europe Recommandé hors Europe Courier express
Frais de services additionnels	15 EUR 15 EUR 25 EUR 25 EUR	18,15 EUR 18,15 EUR 30,25 EUR 30,25 EUR	Modification Impayé Paiement franco, radiation de protêt Recherches, suivi après transaction

9.8 Effet tiré sur l'étranger (effet export)

	HTVA	TVAC	
Commission de paiement	0,1 % min. 8 EUR max. 120 EUR	0,121 % min. 9,68 EUR max. 145,20 EUR	
Commission d'encaissement	0,1 % min. 10 EUR max. 62 EUR	0,121 % min. 12,10 EUR max. 75,02 EUR	
Commission d'escompte	0.25% min. 50 EUR	0,3025 % min. 60,50 EUR	
Frais d'envoi	5 EUR 12,5 EUR 20 EUR 37,5 EUR	6,05 EUR 15,13 EUR 24,20 EUR 45,38 EUR	Recommandé Europe Recommandé hors Europe Envoi par courrier express
Frais de services additionnels	15 EUR 15 EUR 7,5 EUR 25 EUR	18,15 EUR 18,15 EUR 9,08 EUR 30,25 EUR	Modification Frais d'impayé Demande de sort au correspondant Recherches, suivi après transaction

9.9 Remise documentaire import

	HTVA	TVAC	
Commission de paiement	0,10 % min. 8 EUR max. 120 EUR	0,121 % min. 9,68 EUR max. 145,20 EUR	
Commission d'encaissement	0,15 % min. 75 EUR max. 300 EUR	0,15 % Min 90,75 EUR max. 363 EUR	
Commission d'acceptation	25,00 EUR	30,25 EUR	En sus, le cas échéant
Frais de port			En sus
Courrier spécial	37,50 EUR	45,38 EUR	
Recommandé			
- Europe	12,50 EUR	15,13 EUR	
- hors Europe	20,00 EUR	24,20 EUR	
Commission de modification	15 EUR	18,15 EUR	
Remise franco de paiement	45,00 EUR	54,45 EUR	
Laisser-suivre	75 EUR	90,75 EUR	Avant réception des documents Après réception des documents

Attestation de paiement	15,00 EUR	18,15 EUR	
Protêt	50,00 EUR	60,50 EUR	
Envoi de messages swift supplémentaires	15,00 EUR	18,15 EUR	
Message telefax	15 EUR par message	18,15 EUR par message	

9.10 Remise documentaire export

	HTVA	TVAC	
Commission de paiement	0,10 % min. 8 EUR max. 120 EUR	0,121 % min. 9,68 EUR max. 145,20 EUR	
Commission d'encaissement	0,15 % min. 50,00 EUR max. 300,00 EUR	0,15 % min. 60,5 EUR max. 363 EUR	
Remise franco de paiement	45,00 EUR + frais de port	54,45 EUR + frais de port	Si précisé à la remise des documents
Frais de port			En sus
Courrier spécial	37,50 EUR	45,38 EUR	
Recommandé			
- Europe	12,50 EUR	15,13 EUR	
- hors Europe	20,00 EUR	24,20 EUR	
Commission de modification	15 EUR	18,15 EUR	
Demande de sort	10 EUR	12,1 EUR	
Avis de sort	10 EUR	12,1 EUR	
Envoi de messages swift supplémentaires	15 EUR	18,15 EUR	
Message telefax	15 EUR par message	18,15 EUR par message	

9.11 Crédit documentaire import

TVA pas d'application

Frais de dossier		
• Flexims	25,00 EUR	
• Non Flexims	75,00 EUR	
Commission d'engagement (ouverture)	X % / mois min. 85,00 EUR	
Commission d'utilisation	0,125 % min. 85,00 EUR	

Commission d'engagement	X % / mois min. 85,00 EUR	
Commission de paiement	0,10 % min. 8 EUR max. 120 EUR	
Commission de modification	50,00 EUR	
Laisser-suivre ou lettre de garantie pour connaissance manquant	75,00 EUR	
Frais de port		
Courrier spécial	37,50 EUR	
Recommandé		
- Europe	12,50 EUR	
- hors Europe	20,00 EUR	
Envoi de messages swift supplémentaires	15 EUR	
Message telefax	15 EUR par message	

9.12 Crédit documentaire export

TVA d'application uniquement pour les crédits documentaires non-confirmés.

Commission de notification préliminaire	25,00 EUR	
Commission de notification	0,10 % min. 75,00 EUR max. 250,00 EUR	
Commission de confirmation	X%/mois suivant pays et banque d'émission min 125 EUR	
Commission d'engagement	X % / mois suivant pays et banque d'émission min. 125,00 EUR	
Commission d'utilisation	0,125 % min. 100 EUR	
Commission de paiement	0,10 % min. 8 EUR max. 120 EUR	
Commission de modification	50,00 EUR	
Commission de transfert	0.125% min 125 EUR	
Commission de mise à disposition	0.125% min 125 EUR	
Examen des documents transmis par fax	15 EUR par document	

Frais de port Courrier spécial Recommandé	37,50 EUR	
- Europe	12,50 EUR	
- hors Europe	20,00 EUR	
Envoi de messages swift supplémentaires	15 EUR	
Message telefax	15 EUR par message	
Pré-vérification de documents	20 EUR par document	
Analyse d'un projet LC	50 EUR/projet, si non réalisé, si pas réalisé via CBC	
Escompte à vue d'un crédit documentaire export confirmé : Frais administratif	100 EUR/escompte	

10. OPERATIONS DE CHANGE

Il s'agit d'opérations en comptes, à l'exclusion de billets de banque.

10.1 Change au comptant : gratuit

10.2 Change à terme

Commission de change à terme	Commission en %
Lors de la conclusion	0,05% sur le montant nominal avec un min. de € 25 et un max. de € 200 par contrat.
Lors de la prorogation	Commission identique que lors de la conclusion.
Lors de l'anticipation	Pas de commission prélevée

11. GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS BANCAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

11.1 Émission de garanties bancaires et de cautionnements

TVA pas d'application.

Commission d'ouverture	75 EUR	
- Texte standard	175 EUR	
- Texte sur mesure		
Commission d'engagement	0,50 % par trimestre payable par anticipation avec un minimum de 50 EUR / trim.	

Frais Caisse des Dépôts et Consignations	0,20 % sur le montant du cautionnement avec un minimum de 6,20 EUR	En sus
Frais de port : Courrier spécial	37,50 EUR	En sus
Recommandé - Europe - Hors Europe	12,50 EUR 20,00 EUR	
Commission de dépassement sur ligne de crédit	0,50 % calculé sur le montant du dépassement éventuel enregistré en fin de trimestre	

11.2 Notification de garanties bancaires et de cautionnements (internationaux)

	HTVA	TVAC	
Analyse du contenu	0,10 % min. 50 EUR max. 250 EUR	0,121 % min. 60,50 EUR max. 302,50 EUR	
Commission de notification	50 EUR	60,50 EUR	
Commission de modification	50 EUR	60,50 EUR	
Commission d'appel	125 EUR	151,25 EUR	
Examen des documents transmis par fax	50 EUR	60,50 EUR	
Frais de port :			En sus
Courrier spécial	37,50 EUR	45,38 EUR	
Recommandé - Europe - hors Europe	12,50 EUR 20,00 EUR	15,13 EUR 24,20 EUR	
Envoi de messages swift supplémentaires	15 EUR	18,15 EUR	
Message telefax	7,50 EUR par message	9,08 EUR par message	

12. FRAIS INHERENTS AU DOSSIER CREDIT

	HTVA	TVAC
Frais de gestion d'un dossier crédit	23,85 EUR / trimestre	TVA pas applicable
Commission sur ligne de crédit (crédits d'exploitation)	0,25 % trimestriel sur le montant de la ligne ou - en cas de prélèvements au-delà de ce montant - sur le montant prélevé + 0,50% calculé sur le montant du dépassement éventuel enregistré au cours du trimestre	TVA pas applicable

13. FRAIS DE GESTION DES SURETES (Outre les frais légaux éventuels)

	HTVA	TVAC
Acte de mainlevée et libération de sûreté (inscription ou mandat sur : immeuble, fonds de commerce et privilège agricole)	150 EUR par acte	TVA pas applicable
Exécution de mandat hypothécaire, sur fonds de commerce ou sur privilège agricole	150 EUR par acte	TVA pas applicable
Acte de libération (notamment cautionnement, nantissement multiforme, nantissement créance, assurance,...)	50 EUR par acte	TVA pas applicable

14. FRAIS D'ÉMISSION D'UNE « DÉCLARATION D'EXPERT COMPTABLE » (Attestation de Réviseur)

	HTVA	TVAC
Émission d'une déclaration d'expert-comptable :		
- Via le Tableau de bord Business ;	75 EUR par déclaration	90,75 EUR
- Via le Réseau	125 EUR	151,25 EUR

15. FRAIS D'ÉMISSION D'UNE ATTESTATION DANS LE CADRE D'UN MARCHÉ PUBLIC

	HTVA	TVAC
Attestation dans le cadre d'un marché public	50 EUR	60,5 EUR

16. FRAIS D'ÉMISSION D'UNE « CONVENTION DE PARITE DE RANG » (Convention pari passu)

Conventions pari passu	Convention à établir par CBC	1.000 EUR
	Convention à établir par une autre institution financière	500 EUR
	Modification/adaptation de la convention	500 EUR

17. FRAIS LORS DE LA REALISATION D'UN DOSSIER DE PRIME A L'INVESTISSEMENT

0,60% du montant du programme d'investissement présenté au SPW et SPRB

- Avec un minimum de 900 EUR HTVA
- Avec un maximum de 35 000 EUR HTVA

18. BANQUE ELECTRONIQUE

18.1 CBC Touch

Fonctionnalités	HTVA	TVAC
CBC Touch	Gratuit	Gratuit

18.2 Tableau de bord Business CBC

Modules on-line accessibles via navigateur internet, disponibles pour les abonnés Tableau de bord Business CBC et Isabel

Fonctionnalités	HTVA	TVAC
• Virements européens	Gratuit	Gratuit
• Gestion des bénéficiaires européens (maximum 750)	Gratuit	Gratuit
• Virements internationaux	Gratuit	Gratuit
• Gestion de bénéficiaires internationaux	Gratuit	Gratuit
• Virements avec autorisation spéciale (intraco et pouvoirs publics)	Gratuit	Gratuit
• Gestion des mandats de domiciliations européennes	Gratuit	Gratuit

• Encaissements de domiciliations européennes	Gratuit	Gratuit
• Espace de travail (maximum 30 paiements)	Gratuit	Gratuit
• Extension de l'espace de travail	Gratuit	Gratuit
• Partage de l'espace de travail	Gratuit	Gratuit
• Echancier de paiements	Gratuit	Gratuit
• Suivi des fichiers de paiements	Gratuit	Gratuit
• Ajout de signature	Gratuit	Gratuit
• Consultation infocomptes (historique de 10 ans)	Gratuit	Gratuit
• Demande de rapports d'infocomptes	Gratuit	Gratuit
• Demande de rapports de comptes clôturés	Gratuit	Gratuit
• Demande de rapports de crédits	Gratuit	Gratuit
• Demande de rapports de crédits clôturés	Gratuit	Gratuit
• Solde en valeur	Gratuit	Gratuit
• Redemander fichiers infocomptes	Gratuit	Gratuit
• Gestion des ordres périodiques	Gratuit	Gratuit
• Gestion des domiciliations	Gratuit	Gratuit
• Placements à terme	Gratuit	Gratuit
• Fonds monétaires	Gratuit	Gratuit
• Consultation compte-titres	Gratuit	Gratuit
• Consultation des crédits	Gratuit	Gratuit
• Relevé des assurances	Gratuit	Gratuit
• Demande Plan de paiement anticipé d'impôts	Gratuit	Gratuit
• Cours de change	Gratuit	Gratuit
• Ouverture et clôture de comptes rubriqués (notaires, huissiers, avocats, ...)	Gratuit	Gratuit
• Avances à termes fixes	Gratuit	Gratuit
• Envoi de fichiers de paiements	5,00 EUR par mois / par utilisateur	6,05 EUR par mois / par utilisateur
• Envoi de fichiers d'encaissements de domiciliations et LCR	5,00 EUR par mois / par utilisateur	6,05 EUR par mois / par utilisateur
• Réception de fichiers d'infocomptes	Gratuit	Gratuit
• Transmission d'ordres TFB-Worldpay / IBOS / Unicash	5,00 EUR par mois / par utilisateur	6,05 EUR par mois / par utilisateur
• Accès au Tableau de bord Business CBC	0,833 EUR par mois / par utilisateur	1,00 EUR par mois / par utilisateur

18.3 Logiciel ISABEL

Fonctionnalités	HTVA	TVAC
• Logiciel Isabel	voir www.isabel.eu	voir www.isabel.eu

18.4 Reach

Type de frais	HTVA	TVAC
Configuration (frais unique)	20 EUR / utilisateur, 500 EUR maximum	24,2 EUR / utilisateur, 605 EUR maximum
Abonnement mensuel	15 EUR / utilisateur, 300 EUR maximum	18,15 EUR/utilisateur, 363 EUR maximum

18.5 CBC-Flexims

	HTVA	TVAC
CBC-Flexims	gratuit	gratuit

18.6 Go & Deal

	HTVA	TVAC
Go & Deal	gratuit	gratuit

18.7 Extraits de comptes électroniques CODA et SWIFT MT940/MT941/MT942

Type d'output	HTVA	TVAC
Réception de fichiers d'infocomptes		
- Confection de fichiers CODA	8,00 EUR par mois / par utilisateur	9,68 EUR par mois / par utilisateur
- Confection de CODA fictif (pour cash pool)	Gratuit	Gratuit
Réception d'extraits de compte au format SWIFT via un logiciel eBanking CBC		
- SWIFT MT940	8 EUR / mois / utilisateur	9,68 EUR / mois / utilisateur
- SWIFT MT941	12,5 EUR / mois / utilisateur	15,125 EUR / mois / utilisateur
- SWIFT MT942	12,5 EUR / mois / utilisateur	15,125 EUR / mois / utilisateur
- Package SWIFT MT940 + 941+942	20 EUR / mois / utilisateur	24,2 EUR / mois / utilisateur
Envoi d'extraits de compte CBC vers une banque du groupe KBC		
- SWIFT MT940	10 EUR / mois / utilisateur	12,10 EUR / mois / utilisateur
- SWIFT MT941	22 EUR / mois / utilisateur	26,62 EUR / mois / utilisateur
- SWIFT MT942	22 EUR / mois / utilisateur	26,62 EUR / mois / utilisateur
- Package SWIFT MT940 + 941+942	32 EUR / mois / utilisateur	38,72 EUR / mois / utilisateur
Envoi d'extraits de compte CBC vers une banque tierce (à l'étranger ou en Belgique)		
- SWIFT MT940	22 EUR/mois/compte/ devise/destination	26,62 EUR/mois/compte /devise/destination
- SWIFT MT941	22 EUR/mois/compte/ devise/destination	26,62 EUR/mois/compte /devise/destination
- SWIFT MT942	22 EUR/mois/compte/ devise/destination	26,62 EUR/mois/compte /devise/destination
- Package SWIFT MT940 + 941+942	50 EUR/mois/compte/ devise/destination	60,5 EUR/mois/compte /devise/destination

18.8 Ordres de paiement électroniques (SWIFT MT 101)

	HTVA	TVAC
Envoi, via un logiciel bancaire, d'ordres de paiement au débit d'un compte tenu auprès d'une banque étrangère (envoi MT101)	1 EUR / ordre	1,21 EUR / ordre
Enregistrement d'un contrat TFB Worldpay – envoi MT101 (à l'exception des contrats passés avec une succursale du groupe KBC ou un banquier IBOS)	50 EUR / contrat	60,5 EUR / contrat
Réception d'ordres de paiement en provenance d'une banque établie à l'étranger (réception MT101)	2 EUR / ordre	2,42 EUR / ordre
Enregistrement d'un nouveau contrat TFB Worldpay – réception MT101 (à l'exception des contrats passés avec une succursale du groupe KBC ou un banquier IBOS).	100 EUR / contrat	121 EUR / contrat

19. FRAIS ADMINISTRATIFS POUR NON ACTUALISATION PAR LE CLIENT DES DONNEES D'IDENTIFICATION REQUISE PAR LA LOI ANTI-BLANCHIMENT

	HTVA	TVAC
Dossier rupture relation client Frais pour ouverture de dossier 'rupture relation client'	100 EUR*	TVA pas applicable

*pourvu que le solde sur le compte vue soit suffisant

20. PLAINTES ET RECOURS

En cas de problème, nous vous demandons d'en informer votre Chargé de relation ou votre contact habituel à la banque. Si vous n'êtes pas satisfait(e) de la solution qu'il propose, veuillez communiquer vos griefs par écrit à CBC Banque S.A., Entité Gestion des Plaintes, Avenue Albert 1^{er} 60, 5000 Namur, par mail à gestiondesplaintes@cbc.be (téléphone : +32 81 80 31 63).

Si notre Entité Gestion des Plaintes ne vous a pas apporté de réponse satisfaisante, vous pouvez soumettre le litige à l'Ombudsman en conflits financiers : Ombudsfin, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte 2, 1000 Bruxelles, tél 02 545 77 70, e-mail : ombudsman@ombudsfin.be (site web : www.ombudsfin.be).

En tant qu'entreprise, vous pouvez également vous adresser à Ombudsfin pour certains litiges, à savoir les litiges relatifs aux crédits, à l'exercice des compétences spécifiques prévues dans le livre VII du Code de droit économique relatif au service bancaire de base pour les entreprises, aux paiements transfrontaliers au sein de l'Union européenne jusqu'à 50.000 euros, et aux MIF's.